

Dimanche 29 Novembre Comme partout dans le monde, Marchons pour le Climat !

Depuis plus de 20 ans de négociations sur le climat, la communauté internationale n'a pas été à la hauteur des enjeux. Il n'y aura pas de véritable transition tant que la société civile ne se mobilisera pas.

Chacun de nous est concerné : il ne s'agit pas seulement de sauver les ours polaires mais de garantir des conditions de vie décentes pour toutes/tous, pour les décennies et siècles à venir.

Ni l'exploitation effrénée des énergies fossiles ou nucléaire, ni l'agriculture industrielle, ni la multiplication de Grands Projets Inutiles ne nous apporteront de solutions. Au contraire, elles nous mettent en danger, ainsi que notre environnement !

Le monde que nous voulons est à notre portée, nous avons les solutions : agriculture paysanne, circuits courts, économies d'énergie et baisse des consommations, recyclage, énergies renouvelables...

À pied et à vélo, marchons ensemble d'Alès à St Hilaire de Brethmas

**10h : Rassemblement
parvis de la mairie d'Alès
puis marche jusqu'à St Hilaire de Brethmas**

**12h30 : Arrivée-Rassemblement
sur la ZAD golfique de St Hilaire
pour un pique-nique géant tiré du sac**

sur place : stands, interventions, débats, petite restauration, boissons

Notre publication vous intéresse et vous souhaitez recevoir nos précédents numéros?

Adressez votre commande avec 2 € en timbres postaux à:

St Hilaire Durable, 2958 chemin d'Anduze à Uzès 30560 St Hilaire de Brethmas.

Si vous souhaitez nous adresser un chèque de soutien, c'est la même adresse.



La gazette de la ZAD golfique

Journal 100% désintox

Édité par l'association St Hilaire Durable n°4 – Novembre 2015
st.hilaire.durable@orange.fr <http://www.sainthilairedurable.net>

ENFUMAGE

Quand une affaire évolue défavorablement, il faut créer un écran de fumée pour détourner l'attention et, si possible, en tirer parti pour retourner l'opinion. C'est un principe de base dans le milieu des «communicants» au service des politiques. Le rôle de ces bonimenteurs illusionnistes est de travestir la réalité au profit de l'image qu'ils veulent nous en donner. Ainsi de l'«avancement» du projet golfique...

Le 29 janvier 2015, l'Agglo a fait voter, malgré l'opposition de la municipalité de St Hilaire, une délibération pour ouvrir le dossier préalable à la déclaration d'Enquête Publique. Depuis cette date, aucune des étapes du calendrier présenté dans sa première «Lettre d'information sur l'Eco-site» (on attend toujours la seconde...) n'a été tenue.

- Avril et mai 2015 : réunions publiques d'information sur la commune de St Hilaire. Aucune réunion n'a eu lieu à ce jour.
- Juin 2015 : réunion des personnes et organismes associés (commune de St Hilaire et communes limitrophes, Conseil Départemental, etc...). Pas de réunion.
- Septembre 2015 : Enquête d'Utilité Publique. On ne voit toujours rien venir.

Six mois après le vote de cette délibération est parvenu l'avis de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) qui doit être émis dans les deux mois suivant la réception du dossier. Cet avis simple -ni favorable, ni défavorable- est pourtant critique: il demande des études complémentaires.

L'Agglo sait très bien que son dossier patine, la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) nous l'a confirmé dans un récent courrier : « sa faisabilité (du projet) reste conditionnée à la définition précise des mesures qui permettront de réduire et compenser les effets négatifs du projet sur l'environnement ».

Mais l'Agglo s'est servie de l'avis de la DREAL pour lancer son rideau de fumée afin de donner aux maires et conseillers l'illusion que tout se passe pour le mieux. Elle a soumis une nouvelle délibération au vote du Conseil d'Agglo le 8 octobre dernier. Parfaitement inutile et superflue, son intitulé reprenant, mot pour mot, la délibération votée le 29 janvier, elle servait un autre but: rassurer les maires et délégué(e)s communautaires peu curieux-es (largement les plus nombreux-es) qui sont reparti(e)s avec l'idée que ce magnifique projet verrait bientôt le jour...

Cette délibération « pour rien » a bien entendu été votée, comme les autres, à une écrasante majorité. Ça se passe comme ça à l'Agglo !!! Sauf qu'à la longue, le comportement de ces élus qui votent sans broncher, sans connaître les dossiers, tout ce qui leur est présenté, a de quoi inquiéter les citoyens qui ... les élisent.

L'AGRICULTURE, "UN ATOUT MAJEUR" SELON L'AGGLO

Nous savions l'Agglo, capable d'incohérences et de grossières manipulations, mais avec la livraison de son Journal 100% infos (!) de novembre dont le dossier est consacré à l'agriculture, elle mérite de figurer au Guinness-Book des records de duplicité.

Le ton est donné d'emblée par l'entretien de M. Christophe Bougarel, vice-président de la commission ruralité/agriculture d'Alès Agglo et maire de Castelnau-Valence : « *Outre l'épineuse question de la ressource en eau, le territoire est confronté à la problématique de la préservation du foncier agricole* ». Pan, dans le mille ! Et l'élu d'enfoncer le clou : « *mobiliser du foncier agricole, notamment en zone périurbaine devient difficile* ». Nous sommes totalement d'accord avec M. Bougarel ! Notre association est tellement consciente de ces enjeux que c'est sur eux -entre autres- qu'elle fonde depuis des années, sa légitime opposition à un projet de golf-immobilier, grand consommateur d'eau et dévoreur de terres agricoles.

Un projet bel et bien porté par Alès-Agglomération qui, feignant de se préoccuper de ces problèmes, met tout en œuvre pour imposer son énorme et caricatural projet au cœur de la dernière zone agricole et naturelle de la commune de St Hilaire, en zone péri-urbaine. Un territoire qu'Alès Agglo devrait logiquement protéger mais qu'elle projette d'urbaniser contre la volonté de la municipalité.

Où est la cohérence entre les propos et les faits ?

Supercherie, double langage, esbroufe ou communication politicienne et mensongère classique qui contribue à tromper les citoyens? Difficile de choisir les termes adéquats tant les pratiques de l'Agglo laissent pantois.

Dans son rôle de défenseur de l'agriculture et de la ruralité, M. Bougarel, n'est pas non plus crédible : s'il avait un minimum de rigueur et de logique face au constat qu'il dresse, il y a belle lurette qu'il aurait dû démissionner de cette commission qui cautionne le projet golfique. De surcroît, contrairement à une poignée d'élus cohérents et courageux, il a toujours voté, en conseil d'Agglo, pour les délibérations visant à approuver le projet golfique...

Ce même comportement illogique et suiviste se retrouve chez M. Granier, président de la Safer et de la Chambre d'Agriculture du Gard qui s'alarme en permanence et à juste titre, de la disparition accélérée des terres agricoles* mais soutient activement le projet du président de l'Agglo. Par connivence, il prend même le risque de se heurter aux syndicats paysans.

A l'évidence, l'atout majeur de l'Agglo ce n'est pas l'agriculture mais tout simplement sa communication mensongère !

** Pour mémoire, notre département perd, depuis 15 ans, plus de 1000 ha de terres agricoles par an (Source SAFER). La France perd l'équivalent d'un département tous les 7 ans.*

UN BON PRÉSAGE : L'ABANDON DU GOLF DE LA SOMMERAU (ALSACE)

Extrait de l'article que lui a consacré France 3 Régions :

« *Ce projet, lancé depuis une vingtaine d'année, était porté par la Région, le département, la communauté de commune du pays de Marmoutier et la ville de Saverne. Le chantier avait pourtant démarré en novembre 2014, mais après de nombreux rebondissements, et face aux opposants écologistes, aux difficultés budgétaires des collectivités et au retrait de l'Etat, qui avait décidé de ne plus verser une subvention de 500 000 €, les porteurs du projet ont reconnu que les conditions pour sa réalisation n'étaient plus réunies. Ce golf de 18 trous devait voir le jour entre Hengwiller, Birkenwald et Dimsthal sur un terrain de 78 hectares en 2016(...)* »

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/alsace/le-golf-public-de-la-sommerau-ne-verra-pas-le-jour-834207.html>

Pour les opposants au projet de golf-immobilier de St Hilaire, cette nouvelle est réjouissante à plus titre, tant les similitudes entre le projet alsacien et alsésien sont nombreuses :

- Par sa structure, ce projet est comparable à celui d'Alès Agglo : il s'agissait de créer un golf de luxe adossé à un hôtel de luxe... (avec, en plus, une énorme opération immobilière à St Hilaire).

- Comme chez nous, des dizaines d'hectares de terres agricoles auraient fait les frais de ce projet qui impactait aussi des zones humides, écologiquement précieuses. Sur la ZAD golfique, plus de

100 ha de terres agricoles seraient perdues dans l'immédiat, bien plus à terme. Quant aux prairies humides acquises par Alès Agglomération (3 ha, soit 1% de la superficie de la ZAD), elles ont été saccagées par un labour profond. Par anticipation ?

- Le projet alsacien était annoncé depuis des années comme imminent et, comme à St Hilaire, des terres avaient été achetées. Des travaux avaient même été engagés. L'opposition des habitants et des associations, sur le terrain et au niveau juridique, ainsi que les contraintes financières, ont cependant contraint les élus à abandonner leur encombrant 'bébé'.

- Dans les deux cas, les élus locaux prétendent porter un projet « structurant » (sic) pour leur territoire. Pourtant, le projet alsacien, comme celui d'Alès Agglo, aurait été structurellement déficitaire, le petit nombre de golfeurs ne pouvant suffire à couvrir les énormes frais de fonctionnement d'une telle réalisation. C'est donc l'argent du contribuable qui aurait servi à combler les déficits : une situation en tous points semblable à celle qui menace les contribuables de l'Agglo alsésienne, déjà bien endettée.

- Cet abandon en rase campagne apporte, si besoin était, la preuve que les projets que les collectivités veulent habiller de la bien commode notion d'« intérêt général », ne le sont pas forcément. Voire pas du tout lorsqu'ils ne sont destinés qu'à une infime frange aisée de la population alors qu'ils prétendent mobiliser des sommes considérables d'argent public : 5,5 millions d'euros de financement public pour 650 pratiquants estimés à Saverne ; 14 millions d'investissement public pour 400 golfeurs annoncés à St Hilaire !

- Enfin, l'abandon du golf de la Sommerau a un autre mérite : il a contraint les élus à mettre en cohérence leurs discours et leurs actes. Comment en effet dénoncer, à chaque occasion, la baisse des dotations publiques et vouloir dans le même temps mettre en œuvre de dispendieux « Grands Projets Inutiles » qui plomberaient davantage les finances, déjà affaiblies, de leur collectivité ?

Le président d'Alès Agglo serait bien inspiré de suivre le choix finalement raisonnable des élus alsaciens. L'annonce de l'abandon de son délirant projet golfique, apporterait la preuve qu'il est enfin parvenu à accorder ses paroles et ses actes tout en respectant la municipalité de St Hilaire et les citoyens-nes... qui l'ont élue.

QUE CACHE L'ÉVICTION DE L'ADJOINTE À L'URBANISME DE ST HILAIRE DE BRETHMAS ?

Nous avons appris courant septembre que le maire de la commune, Jean Michel Perret, avait retiré sa délégation à l'urbanisme à la seconde adjointe, Mme Béatrice Bernard-Chamson, qui avait notamment en charge le suivi de l'élaboration du PLU, un dossier particulièrement lourd et sensible dans le contexte local. Dans la foulée, le maire faisait voter une délibération la maintenant à son poste d'adjointe... sans délégation !

Ce qui est totalement incompréhensible pour le commun des citoyens. Incompatibilité d'humeur, mésentente durable, ce sont, en résumé, les motifs « psychologiques » avancés pour lui retirer une délégation importante compte tenu que l'urbanisme reste l'une des dernières compétences dévolues à la commune et que l'Agglo persiste à vouloir faire main basse sur le territoire de St Hilaire.

Mme Bernard-Chamson étant une élue de conviction, intègre, qui n'agit pas en fonction d'arguments ou de promesses d'opportunité, nous craignons que ce motif « officiel » cache une autre réalité moins avouable : la volonté de prendre la main sur le PLU communal. Si le maire - et ses colistier(e)s, étonnamment suivistes- veulent faire taire les rumeurs, il devrait confier l'urbanisme à un(e) adjoint(e) aussi irréprochable et droit(e), sinon l'objet de l'éviction de Mme Bernard-Chamson deviendrait évident...

Nous devrions bientôt nous en rendre compte si, par exemple, le maire facilitait, en bidouillant le POS, l'installation du promoteur Dhombre qui souhaite toujours construire un énorme centre commercial en zone inondable, au bord du Gardon, s'il se mettait à délivrer certains permis de construire contestables ou s'il tentait de régulariser les travaux illégaux de M. Georges...

Bref, s'il agissait comme ses prédécesseurs sur la commune ou MM Roustan-Rivenq sur Alès. Déjà, on entend de vieux occitanistes saint-hilairois dire : si c'était pour remplacer 'un chot per uno agasso' (une chouette par une pie), ça ne valait pas la peine d'en changer ! »